

| | |
|--|--|
| <p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Mardi 11 Avril 2023</p> | <p>DATE DE CONVOCATION : 4 avril 2023 DATE D’AFFICHAGE : 4 avril 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 15</p> |
|--|--|

L’an deux mil vingt-trois, le mardi 11 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD (ayant pouvoir de voter au nom de Catherine FOUCAULT), Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Caroline THOBIE), GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Catherine FOUCAULT, Madame Caroline THOBIE, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Messieurs Yves LINGER, Nicolas CITEAU.

Pouvoirs : Madame Caroline THOBIE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU et Madame Catherine FOUCAULT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD.

Monsieur Rémy CHATTON a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

La Commune souhaite requalifier la rue de la grande vigne principalement en termes de sécurité des deux-roues et des piétons se rendant du bourg de Mesquer, des lotissements La Noé et de Kerlagadec comptant plus de 100 nouvelles constructions, à la zone artisanale et commerciale de Kergoulinet.

Les objectifs poursuivis par la Commune sont les suivants :

- ✓ Privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'automobile dont, à titre principal, les deux-roues et les piétons,
- ✓ Assurer la sécurité des riverains et du trafic automobile sur cet axe particulièrement fréquenté,
- ✓ Apaiser la vitesse de circulation des véhicules par des aménagements spécifiques.

La commune envisage de traduire ces objectifs par un certain nombre de travaux :

- ✓ La création de cheminements piétons et cyclables aux normes PMR reliant les nouveaux lotissements, le centre bourg de Mesquer à la zone artisanale et commerciale.
- ✓ La création de plateaux surélevés devant les principaux accès débouchant sur la rue grande vigne permettant d’apaiser la vitesse des véhicules motorisés.
- ✓ La création d’une CVCB.

Le montant de ces travaux est estimé à 658 755 € HT.

Considérant que Cap Atlantique interviendra pour la mise aux normes des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement au second trimestre 2023 le long de cette rue, les travaux seront lancés à compter de septembre 2023 et achevés la même année.

Considérant que la commune peut bénéficier de l'aide du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le conseil municipal se prononce favorable, à l'unanimité, pour une demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux.

Reçu au contrôle de légalité
le 14/04/2023
Publié ou notifié
le 18/04/2023
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD
Maire

